

Orsay notre ville



P.5

ACTU

Accueil des réfugiés :
Collecte des possibilités

P.11

DOSSIER

Comprendre la réforme territoriale
La loi NOTRe à Orsay



Lumières

**CONTRE TOUS
LES OBSCURANTISMES**

SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE • ORSAY • DU 16 AU 22 NOVEMBRE 2015

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE,
97^{ÈME} COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE.
CÉRÉMONIE DU SOUVENIR DEVANT LE MONUMENT AUX MORTS
(CIMETIÈRE D'ORSAY) À 10H



ACTU

- P. 4 Le village de l'expo 2025 à Orsay : et si c'était possible ?
- P. 5 Accueil des réfugiés : anticiper et préparer l'accueil
- P. 6 Semaine de la solidarité internationale
Lumières contre tous les obscurantismes
- P. 7 attitudDe : L'ATEPS vous aide à traquer les fuites de chaleur
de votre logement

AGORA

- P. 8 L'invité du mois : Michel Thouvenot
- P. 9 Retour sur la semaine du goût
Plan local d'urbanisme (P.L.U.) : le projet d'aménagement et
de développement durable (PADD) en cours d'élaboration
- P. 10 Scolaire : comment, dans nos écoles,
sont décidées ouvertures et fermetures de classes ?

DOSSIER

COMPRENDRE LA REFORME TERRITORIALE :

LA LOI NOTRe À ORSAY

- P. 11 Comprendre les enjeux locaux d'une réforme nationale

P. 14 DIAPORAMA

INFOS MUNICIPALES

- P. 16 Opinions
- P. 17 Carnet - Actualité municipale

MÉMO PRATIQUE - MENUS DU MOIS

- P. 18 Contacts utiles - Encombrants - Permanences gratuites

TRAVAUX

- P. 19 Agir au quotidien

Directeur de la publication : David Ros - Rédactrice en chef : Séverine Alfaïate - Coordination générale : Alice Fonteyraud et Elisabeth Guilloton - Photos / graphiques : (c) mairie d'Orsay (sauf mention) - Rédaction : service communication - Conception graphique et maquetage : Alice Fonteyraud - Impression : Grenier (Imprim'vert) Distribution : Les Amis de Mondétour, Adrexo, mairie d'Orsay - Imprimé à 8800 ex. Ce numéro comporte un encart central «sOrtir ! » de 8 pages



David Ros

Votre maire,
conseiller départemental de l'Essonne.

Le 18 octobre lors du lancement de Festi'mômes
accompagné d'Etienne Charron de la MJC d'Orsay

Prendre en compte la nouvelle organisation institutionnelle pour agir pour Orsay et pour notre territoire.

La loi « portant organisation territoriale de la République », appelée plus généralement loi NOTRe, va profondément modifier le paysage institutionnel de nos territoires et répartir différemment les compétences des collectivités territoriales.

La modification des frontières des intercommunalités, qui sera effective au mois de janvier prochain, s'inscrit dans cette même dynamique de recomposition du paysage institutionnel.

Ce sujet, majeur pour l'avenir de notre commune, nécessite des informations précises voire des clarifications quant aux impacts sur votre quotidien.

C'est pour cette raison que le dossier de ce magazine vous présente la situation. Nous reviendrons régulièrement sur ce sujet, et certains aspects spécifiques, afin que chacun puisse pleinement saisir les enjeux d'avenir pour notre ville et pour notre territoire.

Dans le nouveau cadre qui se dessine, et qui sera affiné, l'intercommunalité et la région auront un rôle central, ce qui signifie qu'elles auront davantage de compétences à exercer.

Nous avons choisi, depuis que nous sommes en responsabilité, de travailler avec tous les acteurs territoriaux, d'aller vers l'ensemble des partenaires pour faire avancer les projets d'Orsay. La nouvelle donne organisationnelle aboutit à ce que demain, encore davantage qu'hier,

nous continuions à aller dans ce sens et à porter la voix d'Orsay à tous les niveaux et plus particulièrement à celui de l'intercommunalité.

Evidemment, on ne saurait décrypter cette nouvelle donne sans préciser que notre territoire comporte une spécificité supplémentaire de taille : celle de l'Opération d'Intérêt National que porte l'Etat, notamment à travers l'aménagement de 300 hectares au sud du Plateau de Saclay (les collectivités, dont les élus d'Orsay, et les associations ont obtenu que plus de 2400 hectares soient conservés pour les terres agricoles). Là aussi les enjeux pour notre ville et pour notre territoire sont conséquents. A ce titre, l'Etablissement Public qui coordonne cet aménagement a aujourd'hui ouvert le dossier de l'aménagement des terres du plateau sur Orsay qui font partie de ces 300 hectares.

Ainsi, l'enquête publique complémentaire portant sur le Contrat de Développement Territorial (CDT), et qui se tiendra du 2 au 28 novembre, sera l'occasion d'échanger et de récolter vos avis sur plusieurs projets : Learning Center, Hôpital, Corbeville... Dans ce cadre, une réunion publique aura lieu à Orsay le 13 novembre prochain.

Nous souhaitons que vous soyez nombreux pour écrire avec nous notre Histoire de demain, pour valoriser NOTRe territoire exceptionnel et conforter NOTRe territoire d'exception.

Bien fidèlement,



EXPOSITION UNIVERSELLE 2025

Le village de l'expo 2025 à Orsay : et si c'était possible ?

Jean-Christophe Fromantin, maire de Neuilly-sur-Seine et président d'EXPOFRANCE 2015, était en visite en début octobre sur le plateau de Saclay : « Saclay est une option intéressante, reconnaît-il. Le site a des atouts. Il a un potentiel foncier et incarne des valeurs d'innovations* ».

Valeurs d'innovation, atouts du site : notre ville et ses multiples talents ne diront pas le contraire. D'autant que sur le plateau, l'un des sites repérés par le président est à Orsay : il s'agit de la zone autour du secteur de Corbeville.

D'ici le dépôt officiel de la candidature de la France, le rôle du Plateau de Saclay sera vraisemblablement évalué et précisé. Car si le site de Corbeville intéresse le comité ExpoFrance 2025, il lui manque un élément incontournable : un moyen de transport en commun adéquat. Sans conditions d'accès adaptées au flux et à la visée de l'évènement, le projet n'est

"Si la place de notre ville, au coeur de Paris-Saclay ou de l'Exposition Universelle peut être un atout important qu'il s'agit de valoriser : cela ne pourra pas être fait au détriment de la qualité de vie des Orcéens et de leur environnement. Nous resterons les yeux grands ouverts sur les conditions."

pas viable ni envisageable. Selon David Ros "si la place de notre ville, au coeur de Paris-Saclay ou de l'Exposition Universelle peut être un atout important qu'il s'agit de valoriser, cela ne pourra pas être fait au détriment de la qualité de vie des Orcéens et de leur environnement. Nous resterons les yeux grands ouverts sur les conditions."

Le Département de l'Essonne et l'Intercommunalité du Plateau de Saclay ont déjà affiché leur soutien à la candidature française pour l'organisation de l'exposition universelle en 2025, et notamment au coeur de notre territoire d'innovation, fenêtre d'excellence ouverte au monde.

Et si cette ville était la nôtre ?

■ WWW.EXPOFRANCE2025.COM

*"Exposition universelle de 2025 : Saclay en première ligne" Le Parisien / Julien Heyligen | 08 Oct. 2015



" L'Exposition Universelle, c'est une ville, et à travers elle un pays, qui invite le monde entier à venir partager une tranche de vie. En 2025, à Paris et en France, nos amis terriens pourront non seulement admirer, mais aussi aménager eux-mêmes les monuments français du passé et du présent, héritier d'une riche histoire politique, culturelle et technologique, qui ont tant fait rêver. À travers cette démarche de confiance et de respect mutuel, ce sera une occasion idéale pour nourrir les idées tous azimuts, découvrir les autres et se découvrir soi-même. "

Porte-parole du comité de soutien, Cédric Villani, médaille Fields et Orcéen, rejoint David Ros sur l'incroyable émulation portée par la candidature ExpoFrance 2025



Orsay vue de Corbeville - février 2015

ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

Anticiper et préparer l'accueil

Plus qu'une crise, nous assistons à un drame humanitaire auquel Orsay ne saurait se soustraire. Des familles orcéennes se sont manifestées et ont fait part de leur volonté d'apporter leur aide. Cette démarche fait honneur à notre ville, elle doit désormais s'affiner dans un cadre précis.

Ainsi, si la date d'arrivée des réfugiés en Île-de-France n'est pas encore annoncée, la mairie d'Orsay est déjà investie dans un travail préparatoire d'accueil. L'action de la ville vise à coordonner les initiatives privées et associatives avec les services de l'État. Un travail parallèle est mené avec les associations locales.

L'État et la préfecture de l'Essonne déconseillent fortement l'accueil en direct dans des familles privées. Il apparaît plus efficace de passer par des associations et via des dispositifs nationaux qui encadrent l'hébergement et l'accueil en général (intermédiation locative, garantie de versement des loyers, etc.). Ceci est donc un premier formulaire de collecte des propositions orcéennes. Il fera l'objet d'un état des lieux, indispensable à toute mise en application le cas échéant.

■ **FORMULAIRE EN LIGNE SUR WWW.MAIRIE-ORSAY.FR. OU MERCI DE RETOURNER LE FORMULAIRE CI-DESSOUS À L'HÔTEL DE VILLE / SERVICE MÉDIATION CITOYENNE**



Nom/prénom :

Mail : Tél :

HÉBERGEMENT

J'ai un logement disponible

Ce logement est-il immédiatement disponible ? oui non

(précisez la date de disponibilité ou les aménagements à effectuer) :

Caractéristiques du logement proposé :

Surface (m²) :

Adresse :

Type de logement : individuel familial

Meublé : oui non

ACCOMPAGNEMENT

Je peux apporter mon aide (bénévolat uniquement)

Aide matérielle (mobilier, vêtements...) :

(précisez)

Cours de français

Alphabétisation, soutien scolaire, accompagnement insertion culture française, etc.

Autre (précisez) :

SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE 2015

Lumières contre tous les obscurantismes

Solidaire (adj.) : qui est ou s'estime lié à quelqu'un d'autre ou à un groupe par une responsabilité commune, des intérêts communs.



Évidemment, on n'est pas solidaire une semaine par an. C'est tous les jours que l'action, l'engagement d'Orsay ainsi que celui de nombre de ses habitants se mesurent. Mais la Semaine de la Solidarité internationale, à laquelle Orsay s'associe tous les ans depuis 2009, est l'occasion de parler plus de ces questions, de sensibiliser sur des sujets qui nous tiennent à cœur et d'organiser des rencontres de personnes venant d'horizons différents.

2015 a été marquée par de nombreux événements tragiques qui nous ont tous marqués : l'attentat contre Charlie en janvier, ou celui du Bardo en Tunisie, l'avancée de l'État islamique et les nombreux réfugiés qui arrivent chaque jour en Europe. C'est donc tout naturellement, en cette année de la lumière, que nous avons choisi d'axer cette semaine sur le thème « Lumières – se mobiliser contre tous les obscurantismes ».

Du 16 au 22 novembre, de nombreuses animations sont ainsi proposées sur les thèmes de la tolérance, de la liberté d'expression ou le progrès. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges. Du ciné-débat avec la projection du film « Taxi Téhéran » de Jafar Panahi, à la lecture de contes et l'exposition sur la tolérance dans les médiathèques, en passant par les concerts de musique du monde, la diffusion du film « Human » de Yann Arthus-Bertrand, ou un débat sur le statut des réfugiés.

De quoi faire avancer, ensemble, la solidarité internationale.

■ PROGRAMME COMPLET SUR WWW.MAIRIE-ORSAY.FR

**vite dit
bien dit**

Bourse aux jouets samedi 21 novembre La PEEP Orsay Centre (fédération de parents d'élèves) organise sa 11^{ème} Bourse aux jouets à l'école élémentaire du Centre. Le dépôt des jouets s'effectuera le matin de 9h à 12h et la vente se déroulera de 14h à 18h. 20% du prix de vente est consacré aux projets des écoles du Centre et 80% aux propriétaires. Attention, les articles doivent être correctement conditionnés et étiquetés.
PEEP.ORSAY.CENTRE@FREE.FR / GRATUIT

Collège au cinéma Quatre classes du collège Fleming participent à l'opération. Sous la conduite de leurs professeurs de lettres, les élèves assistent à plusieurs projections pendant l'année scolaire au cinéma Jacques Tati. Ce dispositif propose aux élèves de découvrir des films lors de séances organisées spécialement. Par cette initiative les collégiens construisent les bases de leur culture cinématographique. Les premières projections débutent à la fin du mois de novembre.
WWW.CNC.FR

Bus de Noël les 24 et 27 novembre Pour que tous les enfants aient des jouets le 25 décembre prochain, le bus de Noël solidaire organisé par TRANSDEV Les Cars d'Orsay et l'association Emmaüs, en partenariat avec les villes du territoire stationnera sur le parvis de l'Hôtel de ville, le 24 novembre de 10h à 13h et le 27 novembre de 17h à 19h. Le Père-Noël sera présent pour vous accueillir ! Les bénévoles de l'association Emmaüs se chargent de la redistribution des jouets.
INFORMATIONS : CCAS D'ORSAY 01 60 92 81 18 / EMMAÜS LES ULIS 01 69 07 95 45

Vie écOnomique locale

> BIENVENUE !



Handy Access
L'accès à portée de mains
Accompagnement des personnes en situation d'handicap,

quelque soit l'âge, à l'aménagement de leur domicile pour améliorer leurs déplacements, leurs transferts et leur confort de vie et permettre ainsi un maintien à domicile.

HANDY ACCESS, 4, AVENUE DU MARÉCHAL JOFFRE / 06 56 86 39 08

INSTANT INFINI

Centre de beauté et de bien-être
OFFRE DÉCOUVERTE JUSQU'AU 14 NOVEMBRE : -30 % SUR LA PREMIÈRE VISITE
7 BIS RUE DU DOCTEUR LAURIAT - DU MARDI AU VENDREDI DE 10 H À 19 H - SAMEDI DE 9 H À 19 H - AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS - 01 69 53 12 02

FOODTRUCK > UNE CUISINE DANS MA RUE

Street Food, Cuisine du monde
TOUS LES MARDIS MIDI / RUE NICOLAS APPERT au rond-point situé en face de l'entrée du Parc Orsay Université Club > UNECUISINEDANSMARUE.COM



INAUGURATION JC BIGUINE COIFFEUR

Mardi 29 septembre en présence de David Ros et de Augustin Bousbain.

■ 53 RUE DE PARIS - 01 69 07 27 41



© ATEPS



Une caméra thermique chez vous

L'ATEPS vous aide à traquer les fuites de chaleur de votre logement

A partir du 1^{er} novembre, l'ATEPS met en place gratuitement le prêt d'une caméra thermique à destination des particuliers. L'occasion de connaître précisément la performance de l'isolation de son logement, afin de maîtriser ensuite ses consommations d'énergie.

La thermographie infrarouge : rendre visible l'invisible

Le principe de la thermographie infrarouge repose sur le phénomène physique selon lequel chaque corps émet un rayonnement électromagnétique. Les objets très chauds émettent des rayonnements visibles, alors que les objets plus froids n'émettent que des infrarouges, invisibles à l'œil nu. La caméra infrarouge, dite aussi thermique, permet de visualiser ce rayonnement.

Identifier les déperditions de chaleur de son logement

Les données retranscrites par la caméra permettent de visualiser en direct les déperditions de chaleur de votre logement. Elles peuvent se situer au niveau de la toiture, des combles et des fenêtres, mais aussi des murs et du plancher. L'ATEPS a investi dans une caméra afin de la proposer gratuitement

à tout intéressé, propriétaire ou locataire. Le prêt se fait pour une durée de 2 à 3 jours. **Aidé par un conseiller Info-Energie, les images seront ainsi analysées en rendez-vous individuel lors de la restitution de la caméra.** Le conseiller pourra aussi analyser vos factures d'énergie. Vous pourrez identifier des points sensibles de l'isolation de votre logement puis projeter des travaux de rénovation dans l'objectif d'améliorer son confort thermique, de réduire vos consommations d'énergie et de maîtriser au mieux votre facture énergétique.

■ **POUR RÉSERVER OU EMPRUNTER LA CAMÉRA THERMIQUE INFRAROUGE, CONTACTEZ L'ATEPS PAR TÉLÉPHONE AU 01 60 19 10 95 OU PAR MAIL CIE@ATEPS.FR**

A noter : la caméra est fragile et onéreuse, il est nécessaire d'en prendre soin. Le prêt est gratuit, cependant un chèque de caution ainsi qu'une pièce d'identité vous seront demandés au moment de la récupération de l'appareil.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ATEPS organise une à deux fois par an des balades thermiques dans les villes du Plateau. Réalisées à l'échelle des quartiers, à l'aide de la caméra thermique, elles permettent d'identifier les habitations qui perdent le plus de chaleur.



l'invité du mois

INTERVIEW

Michel Thouvenot

Michel Thouvenot est Orcéen depuis 54 ans. Il a quitté sa Bourgogne natale pour travailler en région parisienne, la vie l'a aussi mené en Algérie, pendant la guerre. Depuis quelques années, il écrit ses souvenirs et ses passions dans plusieurs romans et récits. Dans son dernier ouvrage, un recueil de poésie, Michel Thouvenot livre ses réflexions, en toute modestie, « avec des rimes ». Défiant sa timidité, il a répondu à nos questions.



Orsay Notre Ville : vos ouvrages abordent la guerre, la vie, la nature et ses villages, avec de nombreux détails. Sont-ils autobiographiques ?

J'ai grandi à la campagne, dans un hameau près de Vézelay, dans le Morvan. A l'époque, nous allions à l'école à pied. La forêt, les mares, les villages... c'est toute mon enfance. La nature était encore presque intacte. Quelques années plus tard, j'ai lu un entrefilet dans le journal : on était appelé à servir dans l'armée. J'ai choisi l'aviation, j'avais à peine 20 ans. Je suis devenu mécanicien, et j'ai passé 27 mois en Algérie. On était en guerre, dans un bled dangereux sous un soleil impitoyable. Dans *Le temps des barbouloles*, je raconte mon enfance et la guerre d'Algérie. Dans *La chose*, mon inspiration vient plutôt de l'imagination, et pour *Un singulier chevalier*, je me suis longuement documenté.

OnV : qu'est-ce qui vous a poussé à écrire ? Que vous procure l'écriture ?

Notre institutrice était éprise de poésie. Elle nous a transmis sa passion : deux autres anciens camarades écrivent également ! J'ai commencé à écrire il y a seulement quelques années, je n'avais jamais écrit auparavant. J'ai décidé d'écrire pour mes petits-enfants, pour partager des choses que je n'avais jamais racontées. Écrire me procure un certain soulagement, mais c'est aussi un amusement !

OnV : quelles sont vos habitudes pour écrire ?

J'écris tout à la main, et réécris une ou deux fois l'ensemble. J'aime m'installer dans la cuisine, accompagné de ma chatte. Je profite de la lumière extérieure, de la verdure. La première page et la 100^{ème} sont souvent les plus difficiles, mais je persévère. Écrire, c'est aussi cela : ne jamais baisser les bras, toujours s'accrocher, comme dans la vie, et savoir prendre le temps d'observer, de regarder la nature.

■ « LE DIRE AVEC DES RIMES », MICHEL THOUVENOT, 204 PAGES, IMPRIMÉ EN 2015. AFIN DE VOUS PROCURER SES OUVRAGES, QU'IL FAIT IMPRIMER LUI-MÊME, N'HÉSITÉZ PAS À JOINDRE MICHEL THOUVENOT : 01 69 07 32 26.

vite dit bien dit

Un Orcéen capitaine de l'équipe de France aux championnats d'Europe de Kyudo Stéphane Louise, classé champion de France de kyudo (tir à l'arc traditionnel japonais) et enseignant de la section kyudo du CAO, a conduit l'équipe de France en tant que capitaine à la 5^{ème} place



au classement par équipe des championnats d'Europe de kyudo à Moscou en juin dernier. Tout ceci n'aurait pas pu être possible sans le soutien de la fédération française de Kyudo traditionnel, de l'OMS et du CAO qui ont subventionné ce déplacement. Encore toutes nos félicitations à notre champion!

Nouvelle section à l'ASO : école du Hang Le Hang est un instrument à percussion digitale dont chaque son produit est une note. Plus qu'une pratique musicale, c'est une philosophie et une attitude.

L'ASO OUVRE À ORSAY LA PREMIÈRE ÉCOLE EUROPÉENNE : LES INSTRUMENTS SERONT PRÊTÉS, LES COURS SE DÉROULERONT LES SAMEDIS DE 10H À 13H. GUY MAGEN 06 36 79 08 68 / ASO 01 69 07 33 98 / AMICALE.SCOLAIRE.ORSAY@ORANGE.FR

Concours « la Musique et la Terre » du 20 au 22 novembre

Le concours organisé par l'association orcéenne « Les Amis de la Musique et de la Terre » a pour objectif de transmettre les valeurs du développement durable par le choix d'un répertoire inspiré par la nature. Sous la présidence d'honneur du compositeur Gérard Meunier (dont beaucoup d'œuvres sont inspirées par la nature), il est ouvert à tous les instrumentistes et compositeurs. 3 jours de concerts, workshop, conférence, spectacle pour petits et grands à la Bouvêche.

XAVIER LECOMTE DE LA BRETONNERIE / 06 50 93 53 41 / AMT.ASSOCIATION@YAHOO.FR / WWW.MUSITERRE.COM

Prochaine collecte de sang lundi 23 novembre

LA BOUVÊCHE DE 15H À 19H30. WWW.DONDUSANG.NET

Etrennes et calendriers // Démarchage à domicile, prudence !

La mairie et le SIOM ne mandatent aucune personne ou société afin de vendre des calendriers. Si la situation se présente, il s'agit d'une fraude. Au moindre doute, vous pouvez appeler la police municipale, le commissariat ou la gendarmerie afin que des contrôles soient opérés.

ÉDUCATION & SANTÉ

Retour sur la Semaine du goût

Savoir élaborer un repas équilibré, connaître les familles d'aliments, composer les prochains repas à la cantine et voter pour son goûter préféré... Les enfants de tous les groupes scolaires ont mis à profit cette semaine du goût pour réfléchir à ce qu'est une « alimentation équilibrée. »

Pour appréhender cette thématique importante tout en s'amusant, les animateurs municipaux des temps périscolaires ont organisé des ateliers ludiques : sensibilisation, bien sûr, mais aussi composition des futurs déjeuners et goûters. Des ateliers qui ont fait découvrir aux enfants la façon dont sont construits les menus scolaires et les différents partenaires impliqués dans leur alimentation à l'école (diététicienne, cuisiniers, agents de service, animateurs, eux-mêmes).

A l'élémentaire c'était atelier « **Compose ton menu** »

Au moyen d'une trame de menu vierge reprenant les codes couleurs des 7 groupes d'aliments à respecter et d'une « liste de courses », les enfants ont réussi à créer onze menus hebdomadaires équilibrés.

En maternelle c'était atelier « **Choisis ton goûter préféré** »

Parmi un choix de quatre goûters équilibrés, les enfants ont voté pour leur préféré. Chaque jour, les votes étaient comptabilisés et à la fin de la semaine, les deux goûters ayant obtenu le plus de suffrage ont été élus.



« Compose ton menu » à l'école élémentaire du Guichet.

Ces déjeuners et goûters ont été transmis à la diététicienne afin qu'elle puisse les inscrire dans ses prochains menus mensuels. **Les menus composés par les enfants de l'école élémentaire du Guichet seront dégustés par tous ce mois-ci (voir page 18). A suivre dans les prochains numéros les menus et goûters des autres écoles.**

*si vous souhaitez recréer ces ateliers en famille, vous pouvez retrouver les documents sur www.mairie-orsay.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en cours d'élaboration

Le P.L.U ou Plan Local d'Urbanisme est LE document d'urbanisme au niveau communal. Il régit l'occupation des sols et définit l'aménagement urbain dans son ensemble. Il s'agit de se mettre en conformité avec les lois Grenelle 2 du 12 juillet 2010 et ALUR du 24 mars 2014. La révision du PLU permet également d'actualiser certaines règles et de le rendre plus accessible à tous, notamment en simplifiant sa rédaction. Il décrit les intentions générales de la ville pour s'adapter à l'évolution de l'agglomération, à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Le PADD arrête les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs. Il s'appuie sur les enseignements du diagnostic et sur les documents de référence (lois, Schémas Directeurs de la Région, Plans de Déplacements Urbains...). Le diagnostic a permis de mettre en relief à la fois les besoins, les dysfonctionnements et les atouts d'Orsay. Parmi les constats, notons par exemple un tissu urbain diversifié (témoignage de l'histoire d'Orsay et constituant une richesse paysagère et architecturale) et un paysage de coteaux boisés formant un écran vert en arrière-plan (une constante dans le paysage or-

céen). Le PADD, qui sera présenté au Conseil Municipal le 9 décembre prochain, s'articule donc autour de deux axes : préserver l'identité paysagère et environnementale de la ville dans toutes ses composantes (cela inclut la préservation et valorisation du patrimoine bâti de toute nature) et faire d'Orsay une ville pour tous, une ville de proximités. Il s'agit de maîtriser l'évolution de la ville, de proposer une offre de logements adaptée aux besoins de la population, de développer le tissu économique orcéen, de prendre en compte les besoins en déplacement de l'ensemble des usagers et de renforcer les liaisons plateaux / vallée, etc.

La procédure de révision du PLU, débutée en mai 2015, se terminera fin 2016. Jusqu'en décembre, les Orcéens sont invités à faire part de leurs idées, à donner leur avis. 2016 sera consacrée à la phase dite de consultation sur le projet : des personnes associées (préfecture, région, communes voisines...) et des habitants (enquête publique) puis à la mise en forme du document final et enfin à son vote par les élus du conseil municipal.

■ PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.MAIRIE-ORSAY.FR
RUBRIQUE DÉCOUVRIR / AMÉNAGEMENT ET URBANISME

SCOLAIRE | COMMENT ÇA MARCHE ?

Comment, dans nos écoles, sont décidées ouvertures et fermetures de classes ?

La décision d'ouvrir ou de fermer une classe dans une école relève du DASEN, le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, en résidence à Évry. La commune n'a pas compétence à intervenir dans cette décision.

La préparation de la carte scolaire : d'octobre à la rentrée.

- En **octobre**, les effectifs prévisionnels des élèves de l'année suivante sont estimés par l'inspecteur de circonscription, qui croise les données apportées par les écoles et les communes.

- En **décembre**, le rectorat de Versailles répartit les moyens entre les départements, dont l'Essonne, puis le DASEN décide de la fermeture, de l'ouverture de classes, ou d'une fermeture différée (un « blocage »), quand l'effectif d'une école est proche du seuil de fermeture. Les maires sont alors informés.

- Vers la **mi-mai**, les directeurs d'école refont un état des lieux des élèves inscrits. Un comité paritaire est réuni début juin, à l'issue duquel une fermeture différée peut être levée.

- En **septembre**, les derniers ajustements sont effectués au regard des effectifs constatés au jour de la rentrée : c'est la procédure de « comptage » qui concerne les écoles qui sont proches des seuils.

Les seuils de décision

Une grille permet au DASEN de décider des fermetures ou ouvertures. Par exemple, une école maternelle de 6 classes verra l'ouverture d'une septième classe si son effectif dépasse 186, une fermeture s'il passe sous les 150, mais sera mise en « blocage » entre 150 et 155 : dans ce cas, le blocage peut être levé à la mi-mai, voire à la rentrée (après « comptage »), et la classe menacée maintenue, si l'effectif constaté à ce moment là ne descend pas en dessous de 150.

C'est ce qui s'est passé au printemps dernier pour deux classes de Mondétour (une en maternelle et une en élémentaire), et à la rentrée à la maternelle du Centre. Ces trois écoles n'ont donc vu aucune classe fermer.

A contrario, une fermeture avait été notifiée en décembre à l'école élémentaire du Guichet, et l'école est passée de onze classes à dix classes à la rentrée, ses effectifs étant sous le seuil de fermeture de 265.

Ces seuils permettent qu'une certaine équité soit observée entre les communes : sans eux, il serait difficile au DASEN de trouver des critères de décision, les situations des communes pouvant être très disparates. Néanmoins, l'administration peut tenir compte de situations particulières, comme ce fut le cas l'an dernier à Orsay, où la quatrième classe de l'école maternelle de Maillecourt a été maintenue pour un an, malgré une fermeture annoncée.

L'Essonne est le seul département de France métropolitaine où le nombre moyen d'élèves par classes, en primaire, est supérieur à 25 ! Faire évoluer ce triste record relève de pressions à porter au niveau national, via les élus, les parents d'élèves et les personnels des écoles, dans l'intérêt des apprentissages des enfants, qui pâtissent de cette situation.

Didier Missenard

adjoint au maire chargé des affaires scolaires et de la petite enfance

■ INFORMATIONS DÉTAILLÉES SUR LE SITE EDUCATION.GOUV.FR :

WWW.EDUCATION.GOUV.FR/CID72/QUI-DECIDE-OUVRIR-FERMER-DES-CLASSES.HTML

RDV citoyens

Les élus à votre rencontre

MONDÉTOUR - MARDI 3 NOVEMBRE / 18H

■ PLACE PIERRE LUCAS

CENTRE - MARDI 10 NOVEMBRE / 18H

■ PLACE SITUÉE DEVANT LA POSTE

GUICHET - JEUDI 12 NOVEMBRE / 18H

■ PLACE SITUÉE AU CROISEMENT ENTRE LES RUES RACINE ET CHARLES DE GAULLE

Vos élus référents de quartier sont aussi disponibles sur rdv ou lors de permanences dédiées. Tout au long de l'année, pour tous les sujets d'intérêt général concernant votre quartier, ils sont à votre disposition.

Contrat de Développement Territorial « Paris-Saclay Territoire Sud »

ENQUÊTE PUBLIQUE COMPLÉMENTAIRE / PROJET D'APPROBATION DU 2 AU 28 NOVEMBRE INCLUS

Dossier et registre d'enquête disponibles à l'accueil de la mairie d'Orsay, aux heures d'ouverture de la mairie.

■ PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR : MERCREDI 4 ET SAMEDI 28

NOVEMBRE DE 9H À 12H, JEUDI 12 NOVEMBRE DE 15H À 18H À LA MAIRIE D'ORSAY

RÉUNION PUBLIQUE VENDREDI 13 NOVEMBRE

■ 20H30, AUDITORIUM DU CINÉMA JACQUES TATI

COMPRENDRE LA RÉFORME TERRITORIALE : LA LOI NOTRe À ORSAY



***Donner les moyens
de l'échange
et du débat passe par un
partage des savoirs***

MÉDIATION CITOYENNE : (in)FORMER DES CITOYENS ÉCLAIRÉS

Orsay s'investit dans la médiation citoyenne : une mission de service public attachée aux valeurs fortes du service public, de la république et de la citoyenneté. Objectif ? Former, expliquer pour permettre un véritable débat.

Pour cela, le service public de médiation citoyenne vise notamment à diffuser des éléments d'explication, des dossiers (enjeux du service public de l'eau potable, rappel des enjeux d'un PLU et historique de la ville, présentation du Budget municipal en conseil de quartier, etc.). Si ces sujets peuvent sembler parfois complexes, ils sont néanmoins au cœur de la vie de notre commune et ont un impact réel et direct sur notre quotidien. C'est le postulat d'une co-construction efficace.

Donner les moyens de l'échange et du débat passe par un partage des savoirs.

Aujourd'hui, nous partageons les enjeux de la réforme territoriale parce que dans quelques mois, elle modifiera les compétences et responsabilités, elle changera le passage institutionnel. Parce que notre mission municipale est aussi de défendre les valeurs républicaines et de lutter contre l'abstention ou l'indifférence.

COMPRENDRE LES ENJEUX LOCAUX D'UNE RÉFORME NATIONALE

La réforme territoriale dans mon quotidien, ça change quoi ?

On en parle beaucoup, on en entend parler, on sent que des choses changent... mais au final, concrètement la réforme territoriale, la loi NOTRe, les départements, les intercos et les régions, ça change quoi exactement pour nous, citoyens ?

La réforme territoriale, comme son nom l'indique, propose une réorganisation des territoires et des compétences des collectivités et se veut le moyen de plus de justice et de solidarités entre elles. Elle touche toutes les échelles de ce qu'on appelle dans le jargon médiatico-public le mille-feuille territorial. En jeu : la baisse des dépenses publiques et une meilleure prise en compte des besoins citoyens. De la commune à la région, en passant par les intercommunalités, les départements et les métropoles, la réforme territoriale réorganise le "qui fait quoi", redécoupe la carte des territoires et donc redessine les contours des services publics.

Janvier 2014 : Loi de modernisation de l'action publique territoriale**Création des métropoles : affirmer le rôle des grandes agglomérations comme moteurs de la croissance et de l'attractivité du territoire.**

Concrètement, elles voient le jour un an plus tard : Rennes, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Brest, Lille, Rouen, Grenoble, Strasbourg et Montpellier acquièrent un nouveau statut (la Métropole de Lyon est une collectivité territoriale à part entière et dispose d'un statut particulier. Celles du Grand Paris et d'Aix-Marseille-Provence verront le jour au 1^{er} janvier 2016). La métropole a pour objectif de valoriser les fonctions économiques métropolitaines et ses réseaux de transport et de développer les ressources universitaires, de recherche et d'innovation. Elle assure également la promotion internationale du territoire.

➤ Pour nous, à Orsay, pas d'incidence directe. Nous ne sommes pas rattachés à la métropole du Grand Paris et notre intercommunalité ne peut postuler au statut de métropole (le seuil d'habitant pour une métropole est fixé à 400 000. Notre future agglomération compte environ 300 000 habitants.)

Janvier 2015 : Loi relative à la délimitation des régions De 22 à 13 grandes régions : fusionner pour "accroître l'efficacité de l'action publique"

Réduire en fusionnant. Le redécoupage vise à "garantir une proximité et un fonctionnement plus efficace des services territoriaux de l'État". L'Etat annonce ses objectifs : économies, simplification et attractivité des territoires. En parallèle, les compétences de régions sont renforcées et le calendrier des élections départementales et régionales est adapté, les élections régionales se tiendront les 6 et 13 décembre 2015. Le service public régional c'est quoi ? Autrement dit, pour quel service allez-vous voter dans quelques semaines ? : pour le fonctionnement des lycées, pour la gestion des transports

régionaux de voyageurs (RER pour nous), pour la formation professionnelle continue et en alternance, pour l'aménagement du territoire y compris son déploiement numérique ou la protection de sa biodiversité... Les régions, dans cette nouvelle organisation territoriale, sont désormais le maillon fort de l'action territoriale. Elles ont des compétences fortes.

➤ Orsay fait partie de la Région Île-de-France. Pas de changement avec la nouvelle carte.

Août 2015 : nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRe)**Clarifier les compétences des différents échelons territoriaux (régions, départements, intercommunalités, communes).**

Les compétences des collectivités, ce sont leurs champs d'action : exemples, les communes ne gèrent pas les collèges, ce n'est pas leur compétence. L'intercommunalité gère le développement économique, c'est sa compétence. Objectif : clarifier pour éviter les doublons et donc les dépenses inutiles, favoriser les mutualisations, renforcer les services publics. Les communes (nous, la mairie) sont renforcées dans leurs missions de proximité, c'est l'échelon de la démocratie locale, de l'échange, de l'interaction citoyenne. C'est aussi le seul qui garde la "compétence générale", c'est à dire que les mairies peuvent intervenir dans tous les domaines d'action publique : un droit qui garantit une adéquation possible aux besoins des usagers. L'échelon intercommunal, comme la région, monte en puissance (cf. Zoom ci-contre) avec des compétences rajoutées (tourisme, aires d'accueil des gens du voyage, etc.) et des mutualisations attendues des services publics de proximité. Les départements, eux, sont recentrés sur leur mission de solidarités. C'est le service public de solidarité. La région, quant à elle, devient "l'acteur clé du redressement économique du pays".

➤ Pour nous, grand changement avec ce volet : notre intercommunalité change ! Au revoir la CAPS, bonjour La Communauté Paris-Saclay. Plus de 300 000 habitants, fusion des villes de la CAPS et d'Europ'Essonne. Notre territoire s'élargit et devrait se donner les moyens de son rayonnement, de son développement économique, de sa place dans notre région. Rendez-vous le 1^{er} janvier 2016 pour le premier jour officiel de notre nouvelle intercommunalité. Ce sera aussi à ce moment-là que seront officialisées ses compétences et donc le service public intercommunal qui nous concerne, nous, Orcéens.

Source des citations : www.gouvernement.fr/action/la-reforme-territoriale

ZOOM SUR

COMMUNAUTÉ PARIS-SACLAY :
MON AGGLO FERA QUOI ?

A deux mois de sa naissance officielle, le 1^{er} janvier 2016, la Communauté Paris-Saclay prend sérieusement forme. La CAPS (qui disparaîtra donc) fusionne avec Europ'Essonne et deux communes, Verrières-le-Buisson et Wissous. Ce nouvel "Établissement Public de Coopération Intercommunale" (EPCI) comptera donc 27 villes et plus de 300 000 habitants. Sa mission, votre service public, sera composé de compétences obligatoires et de compétences optionnelles : développement économique (pépinières par exemple), l'emploi et la politique de la ville, transports locaux (Mobicaps c'est l'interco), la voirie, la culture (réseau des médiathèques, conservatoire), etc. Elles seront définitivement arrêtées en 2018 : la Communauté Paris-Saclay et ses 78 élus ont ainsi 2 ans pour travailler à un service public intercommunal spécifique, adapté au territoire et à son haut potentiel, répondant aux besoins des habitants et des usagers.



© CAPS

5 réunions des maires, 28 réunions des groupes de travail thématiques, 2 séances plénières réunissant l'ensemble des conseillers communautaires des villes concernées : les élus et services des 27 villes impliquées travaillent depuis plus d'un an sur la création de la Communauté Paris-Saclay. David Ros, Michèle Viala, Stanislas Halphen, Pierre Bertiaux, Marie-Pierre Digard, et les élus d'Orsay sont évidemment mobilisés pour représenter Orsay et contribuer à l'intérêt général de l'interco, en garantissant ceux de notre commune.



... dire **qui fait quoi**
et favoriser la coopération
entre collectivités



LES
COMMUNES
CONFORTÉES



Les communes sont confortées comme échelon de base de la République : celui de la **démocratie locale**

LES
INTERCOM-
MUNALITÉS
MONTENT
EN PUISSANCE



Aucune commune ne sera laissée seule
Généraliser la gestion commune de **services publics de proximité**

LES
DÉPARTE-
MENTS
CENTRÉS SUR LA
SOLIDARITÉ



Les départements se consacrent aux **solidarités** sociales et territoriales

LES
RÉGIONS
RENFORCÉES



Les leviers de **développement économique**, de **transport** et d'aménagement du territoire sont confiés à la Région

#NOTRe

Nouvelle Organisation Territoriale de la République

Journée des plantes au Comptoir Vert

Déco SAMEDI 3 OCTOBRE

Animation « vers de terre », œufs, fleurs, musique et convivialité étaient au rendez-vous.



Conseils de quartiers 1, 7 & 15 OCTOBRE

A chaque quartier son conseil. Au cœur de la vie démocratique locale, les conseils de quartier sont l'occasion d'échanger pour avancer. PLU, actualités des quartiers, travaux, agendas et évènements, échanges divers. Retrouvez très bientôt les lettres de vos quartiers, distribuées par vos élus !



Au Guichet, le 7 octobre

Repas de l'ARO JEUDI 8 OCTOBRE

Repas puis sortie surprise de l'Association des Retraités d'Orsay !



Installation de la plateforme Aquagreen LUNDI 12 OCTOBRE

La plateforme autonome de dépollution, en expérimentation dès 2013 sur notre lac du Mail, est définitivement installée. Une opération rendue possible grâce au crowdfunding (financement participatif) : plus de 20 000 € (110 % de l'objectif) ont été collectés ! Merci encore à tous les contributeurs !



L'équipe d'Innogur, initiateurs du projet, en pleine installation

Le campement mathématiques - Fête de la science

JEUDI 8 ET VENDREDI 9 OCTOBRE

Un apéro pas comme les autres suivi d'un spectacle, le tout sur les mathématiques, présenté par une troupe d'acteurs un peu fous : c'est aussi cela la fête de la science !



Les élèves de 3^{ème} du collège Fleming en plein apéro...mathématique !

Le grand Maître Wang Xian à Orsay DU 18 AU 24 OCTOBRE

La référence mondiale du tai-chi-chuan, Maître Wang Xian, était à Orsay pour une semaine de formation. Un stage organisé par l'association Shaolin Chuan club Val d'Yvette, au gymnase Marie-Thérèse Eyquem.

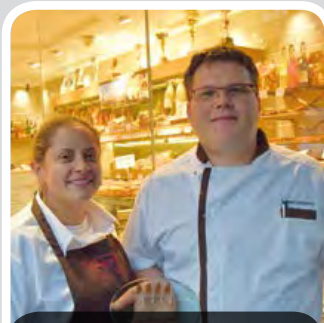


© SCCVY

Papilles d'or 2016

LUNDI 12 OCTOBRE

100 % des Papillés ont tenté leur chance... Un grand bravo à nos 3 talentueux lauréats et rendez-vous à tous nos autres commerçants pour participer à la prochaine édition ! 😊



Sylvain Gasdon de Maison Gasdon, Charcuterie dans la catégorie Traiteur obtient 4 papilles



Ahmed Baibbouta de Au Soleil du Maroc dans la catégorie Restauration Cuisine du monde, obtient 3 papilles



Patrice Costa boutique "Enfin Gourmet" dans la catégorie Torréfacteur obtient 2 papilles

Semaine du goût DU 12 AU 18 OCTOBRE

Et si les enfants concoctaient eux-mêmes leurs menus de la semaine ? Challenge relevé en animation périscolaire dans les écoles Orcéennes. Guidés par un animateur, ils ont décidé d'un menu d'un jour -équilibré bien sûr- qu'ils retrouveront un midi, prochainement dans leur assiette ! Les enfants de l'école Sainte Suzanne ont découvert des saveurs et les ateliers de préparation de la Maison Gasdon et de la boulangerie La Pause Gourmande.



Elémentaire de Mondétour



Maternelle du Centre



Maison Gasdon



La Pause Gourmande

Dédicace de Cédric Villani

SAMEDI 17 OCTOBRE

La librairie Terres de BD accueillait Cédric Villani, mathématicien médaillé Fields, pour une séance de dédicace de son livre "Les rêveurs lunaires".



Semaine bleue : semaine nationale des personnes âgées DU 12 AU 18 OCTOBRE

Ateliers multimedia, chorales, lecture à haute voix, gymnastique, cinéma et projections, réseaux Voisin'age et Cinémadifférence, etc. Une semaine riche en activités, rencontres et émotions.

Chorale avec les Amis de Mondétour et Jean-Paul Bosselut d'ACHOR



Lecture de textes et poèmes avec Plumés et paroles



Petit déjeuner (en présence des élues Yann Ombrello et Ariane Wachthausen)



ÉQUIPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Pour des perspectives claires et un débat serein.

Lors du dernier conseil municipal, la majorité a adopté une motion et rejeté celle de l'opposition.

Afin d'éviter toute polémique inutile :

- Nous sommes, évidemment, en accord sur le fait qu'il est important d'avoir des éléments de perspectives financières. Les services municipaux ont déjà fourni des éléments d'analyse lors des conseils municipaux portant sur le budget. Ils continueront à travailler dans ce sens malgré les incertitudes qui existent, notamment liées aux niveaux des baisses de dotations de l'Etat, aux transferts de compétence dans la nouvelle agglomération, aux fusions de syndicats, etc.

- **Toutefois, la motion présentée par l'opposition comportait de nombreux points extrêmement flous** que nous ne pouvions pas acter, tels que « la pression des associations locales » que nous subirions en ce qui concerne les dépenses d'infrastructures culturelles et sportives, ou encore la proposition de « poursuivre le désendettement de la commune à un rythme raisonnable » comme s'il avait été trop rapide jusqu'ici, etc.

Il existait également un paradoxe pour le moins frappant : cette motion pointait la réduction des dotations de l'Etat alors même qu'une partie de l'opposition avait rejeté la motion de l'Association des Maires de France critiquant cette baisse très importante...

Nous reviendrons vers l'ensemble des Orcéens prochainement afin d'échanger sur ces sujets déterminants pour l'avenir de notre commune.

✓ Extraits de la motion adoptée par la majorité et rejetée par les élus minoritaires :

« Vu l'importante réduction de la dette réalisée à travers les 6 budgets de l'équipe municipale durant le mandat précédent (- 32%) et d'une nouvelle réduction de la dette lors du budget 2015 (soit depuis 2008 : -33.5%) ;

Vu la stabilité des taux d'imposition communaux à travers les 6 budgets de l'équipe municipale du mandat précédent ;

Vu la délibération de l'Association des Maires de France adoptée lors du Conseil Municipal du 15 octobre 2014 : «Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources... » ;

Le Conseil Municipal réaffirme sa volonté de continuer l'action entreprise pour assainir les finances communales et son choix de maintenir stables les taux communaux comme elle l'a fait pour le premier budget de cette nouvelle mandature... »

ÉQUIPE DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

Les yeux grands fermés...

Au conseil municipal de Juin 2015, l'opposition avait présenté une motion constructive visant à préparer l'avenir de nos finances. En résumé :

Vu l'effet de ciseaux, augmentation des dépenses conjuguée à la baisse des recettes, que subissent les finances de l'ensemble des communes françaises du fait de la politique du gouvernement actuel. Vu notamment la baisse des dotations de l'État conjuguée à l'augmentation des dépenses imposée par de nouvelles obligations.

Vu la politique de densification décidée par la municipalité actuelle ... qui devrait se traduire par une augmentation significative du nombre de logements et donc de nouvelles dépenses obligatoires associées à de nouvelles recettes fiscales.

Vu la quantité et la qualité exceptionnelles des infrastructures notamment culturelles et sportives de la commune d'Orsay, qui posent aujourd'hui un problème délicat de maintien à niveau...

Considérant qu'il existe aujourd'hui une interrogation forte sur la capacité de la commune à financer ses activités dans le futur et qu'un éclairage des perspectives d'avenir est indispensable à une bonne gestion communale.

Considérant que la réflexion prospective sur le financement de la collectivité est aujourd'hui un outil utilisé par de nombreuses collectivités, notamment la CAPS ainsi que la commune de Bures sur Yvette qui la met à disposition du public...

Nous avons proposé au conseil municipal de :

- 1) réaffirmer son engagement à ne pas augmenter les taux d'imposition locaux sur la durée de son mandat, ainsi qu'à poursuivre le désendettement de la commune à un rythme raisonnable.
- 2) conduire **une réflexion prospective sur les finances de la commune à échéance de 5 ans**, en s'inspirant par exemple de l'étude menée pour le compte de la CAPS en 2014 :
 - a. évaluer les évolutions prévisibles des recettes (impôts, dotations, subventions, produits des services) et dépenses de fonctionnement ou d'investissement ainsi que des effectifs.
 - b. identifier les mesures à prendre pour ajuster les dépenses aux ressources financières disponibles ...

Le maire a repoussé cette motion au conseil municipal de Septembre, soi-disant pour examiner ce texte sereinement, en réalité pour se donner le temps de préparer une motion concurrente ! S'il a accepté le premier point et nous saurons le lui rappeler en temps utile, **il a écarté toute idée de réflexion prospective. Dès 2017, nous irons donc dans le mur avec pour seule consolation celle d'avoir eu les yeux grands fermés...**

Patrick Bernert, Caroline Caillot, Stéphane Charousset, Simone Parvez, Raymond Raphael, Rachid Redouane, Alain Roche

www.orsay-avenir.fr

Facebook : /retrouvonslebonsens

Twitter : @orsayavenir

carnet

Bienvenue à nos nouveaux Orcéens

Orlona-Jaspe Tchuijo D'petga le mercredi 30 septembre / Lila Chau le vendredi 2 octobre / Jules Haudiquet le samedi 3 octobre / Karla Saba le vendredi 9 octobre

Félicitations aux jeunes mariés

Lionel Herry et Hélène Constant le samedi 3 octobre / Gérard Ortuno et Heidrun Lorch le samedi 10 octobre

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées

Guy Porté le samedi 12 septembre / Suzanne Pascal veuve Clausel le samedi 19 septembre / Philippe Morel le samedi 19 septembre / Leopold Kacperski le mercredi 23 septembre / Louis Gibon le jeudi 24 septembre / Robert Jambu le samedi 26 septembre / Suzanne Sauviat veuve Mambrun le dimanche 27 septembre / Jamilé Salem veuve Noussair le jeudi 8 octobre / Marguerite Dupont veuve Ligonnière le mercredi 7 octobre

Quelle est la pharmacie de garde aujourd'hui ?

Retrouvez la pharmacie ouverte la plus proche de chez vous directement sur le site www.mairie-orsay.fr / rubrique Santé, grâce à l'intégration d'un nouvel outil et au partenariat avec www.monpharmacien-idf.fr (Agence Régionale de Santé et Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Pharmaciens d'Île-de-France).

■ WWW.MAIRIE-ORSAY.FR



Maison des Solidarités

La Maison des Solidarités de Palaiseau a déménagé au 18 avenue de Stalingrad (à Palaiseau), dans un bâtiment rénové par le Conseil départemental. Elle intègre le centre de Protection maternelle et infantile (PMI).

■ TEL : 01 69 31 53 20. PLUS D'INFOS SUR WWW.ESSONNE.FR

Tous les compte-rendus succincts et procès-verbaux des conseils municipaux sur www.mairie-orsay.fr ou sur demande à : secretariatgeneral@mairie-orsay.fr / 01 60 92 81 92

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

HÔTEL DE VILLE
SALLE DU CONSEIL - 20 H 30

MERCREDI 4 NOVEMBRE

MERCREDI 9 DÉCEMBRE

menus du mois

Lundi 2 - Velouté à la tomate / Steak haché et frites Ketchup / **Yaourt nature** et fruit / Pain, fromage, jus

Mardi 3 - Chiffonnade de salade / Cuisse de poulet rôtie et gratin de **courgettes** - blé / Kiri et Danette chocolat / Pain, beurre, miel, fruit

Mercredi 4 - Salade de pâtes au thon / Sauté de porc aux oignons et haricots beurre à la tomate / Petits Suisses et **fruit** / Croissant, lait

Jeudi 5 - Rillettes - cornichons / Blanquette de poisson et riz / Edam et fruit / Céréales, lait

Vendredi 6 - Salade de tomates / Sauté de veau aux olives et **carottes** Vichy / Camembert et tarte aux pommes / Pain, chocolat, fruit

Lundi 9 - Potage poireaux - pomme de terre / Endives au jambon sur lit de pommes de terre / **Yaourt nature** et compote de pommes / Pain, fromage, fruit

Mardi 10 - Céleri rémoulade / Rosbif et poêlée de champignons - **haricots verts** / Carré Frais et éclairs au chocolat /

Crêpe chocolat à tartiner et jus d'orange (*Goûter voté par la maternelle du Guichet*)

Mercredi 11 - Salade d'avocat / Escalope Normande et coquillettes / Morbier et fruit / Biscuit, yaourt

Jeudi 12 - **Salade verte** / Tartiflette / Fromage blanc et fruit / Céréales, lait

Vendredi 13 - **Carottes** râpées / Fricassée de merlu à l'ail-tomates et riz / Babybel et pomme au four / Pain, beurre, confiture, fruit

Menus réalisés par l'école élémentaire du Guichet

Lundi 16 - Courgettes râpées - échalotes vinaigrette / Poulet sauce noix de coco et haricots verts-riz basmati / Emmental et tarte aux pommes / Pain au lait, fruit

Mardi 17 - Concombre et cornichons vinaigrette / Merguez et purée de pomme de terre / Fromage blanc et compote de poire / Céréales, lait

Mercredi 18 - Choux blanc et maïs vinaigrette / Cordon bleu de volaille et blé-carottes / Gouda et banane / Quatre quart, yaourt

Jeudi 19 - **Salade verte** / Côte d'agneau et frites-ketchup / Fromage de chèvre et pomme au four / Pain, beurre, miel, fruit

Vendredi 20 - Tomates vinaigrette / Saumon à la crème et choux de Bruxelles-coquillettes / Babybel et clémentines / Biscuit, compote

Lundi 23 - Salade de **tomates** / Gigot d'agneau au romarin et pommes boulangères / Pyrénées et pêches au sirop / Croissant, fruit

Mardi 24 - Bouillon vermicelle / Bœuf mode et **carottes** / **Camembert** et **fruit** / Pain, beurre, miel, compote

Mercredi 25 - Betteraves - mâche vinaigrette / Petit salé et lentilles / Yaourt aromatisé et fruit / Céréales, lait

Jeudi 26 - Salade de chou blanc - raisin blond / Brochette de poulet et tian de légumes - pomme de terre / Gouda et gâteau au yaourt / Pain, beurre, confiture, fruit

Vendredi 27 - Mousse de foie de canard / Filet d'aigle fin beurre citronné et riz aux petits légumes / Fromage blanc et fruit / Biscuit, yaourt nature

Lundi 30 - Potage de légumes / Escalope de poulet - Ketchup et frites / Saint Albray et **fruit** / Céréales, lait

sur www.mairie-orsay.fr : Sélectionnez votre rue et découvrez la date de la prochaine collecte en cliquant sur « **Calendrier collectes** » en page d'accueil.

RETROUVEZ LES DATES DES COLLECTES DE VOTRE RUE

sur www.siom.fr/, en cliquant sur « Calendrier et points de collecte » en page d'accueil : sélectionnez votre rue et découvrez les dates des prochaines collectes

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Mardi 10 novembre / Mercredi 11 novembre / Jeudi 12 novembre

Merci de respecter les dates pour déposer vos encombrants et vos déchets sur les trottoirs.

COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Tous les lundis et mardis.

PHARMACIES DE GARDE (dimanche & jours fériés) /

Sous réserve de changements

- Dimanche 1 novembre : Pharmacie des Ulis, Zac du Cœur de Ville - 4 avenue du Berry, Les Ulis, 01 69 07 65 86
- Dimanche 8 novembre : Pharmacie des Amonts, Allée des Amonts, Les Ulis, 01 69 07 15 52
- Mercredi 11 novembre (Armistice 1918) : Pharmacie des Ulis 2, Centre commercial Les Ulis 2, Les Ulis, 01 69 07 70 37
- Dimanche 15 novembre : Pharmacie Maleck, 1 Bis R Des Causses, Les Ulis, 01 64 46 16 80
- Dimanche 22 novembre : Pharmacie Mondétour, 17 avenue de Montjay, Orsay, 01 69 07 88 47
- Dimanche 29 novembre : Pharmacie des Ulis 2, Centre commercial Les Ulis 2, Les Ulis, 01 69 07 70 37

La nuit (de 20 h à 9 h le lendemain), appeler la gendarmerie au 17 ou le commissariat des Ulis au 01 64 86 17 17

MAISON MÉDICALE DE GARDE (urgence week-ends & jours fériés)

35, boulevard Dubreuil. Urgence week-ends et jours fériés. Sur rendez-vous au 01 64 46 91 91 ou le 15

consultations
GRATUITES
à l'Hôtel de
ville

PERMANENCE D'UN AVOCAT DU BARREAU DE L'ESSONNE

Le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 17 h à 19 h et tous les samedis de 10 h à 12 h.

■ UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
48 H À L'AVANCE 01 60 92 80 00

PERMANENCE DE M. EVRARD CONCILIATEUR DE JUSTICE POUR LE CANTON D'ORSAY-BURES

Mercredi 18 novembre à la mairie de Bures et mercredi 9 décembre à la mairie d'Orsay de 9 h à 12 h.

■ RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE :
ORSAY : 01 60 92 80 00,
BURES : 01 69 18 24 24

PERMANENCE DE MAUD OLIVIER DÉPUTÉE DE L'ESSONNE

Plusieurs permanences chaque semaine sur la circonscription.

■ UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
AU 01 64 46 34 19

DAVID ROS MAIRE D'ORSAY ET CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

■ UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
AU 01 60 92 80 03

CONSEILLER INFO ÉNERGIE - ATEPS

Vous pouvez rencontrer le conseiller info-énergie dans les locaux situés

■ 4 BOULEVARD DUBREUIL, PRÈS DE LA GARE DE RER ORSAY-VILLE.

■ INFOS SUR LES TRAVAUX EN TEMPS RÉELS ?

OPTEZ POUR L'APPLI MOBILE OU POUR LES PAGES "ORSAY, NOTRE VILLE" SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX. VOUS AUREZ TOUTES LES INFORMATIONS DE DERNIÈRE MINUTE !

Les plantations d'octobre dans nos parcs et jardins

Devant la Maison des associations, les massifs sont constitués de 3000 plantes (vivaces, espèces de saison et bulbes)

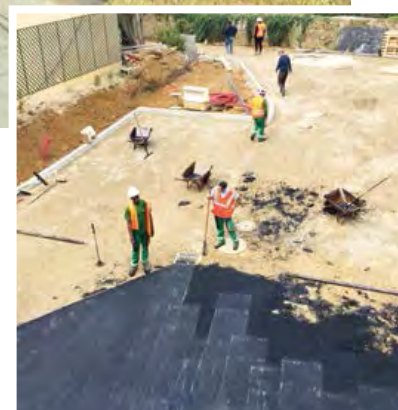


Les espaces verts à Orsay sont entretenus avec passion par Christophe, Thierry et Nills agents experts !

Octobre est le mois idéal pour les plantations des « bisannuelles » qui animent les massifs. L'équipe municipale des espaces verts a planté des myosotis, pensées, pâquerettes, primevères, etc. dans les parcs et jardins de la ville. Résistantes au gel et au froid de l'hiver, peu demandeuses d'eau, elles fleuriront au printemps. Comme prévu dans le plan de fleurissement, des cinéraires présentes dans d'autres massifs de la ville sont en partie récupérées et replantées ailleurs : utilisées pour le fleurissement annuel, elles sont utilisées pour le fleurissement d'automne et de printemps prochain. Des chrysanthèmes sont également plantés au pied des stèles de la ville. La commune a fait le choix de ne pas utiliser d'engrais chimiques ni de pesticide. Les jardiniers procèdent à des amendements organiques et ont recours au paillage, qui consiste à nourrir et protéger le sol ainsi qu'à limiter l'évaporation, donc l'arrosage.

MAISON TATI

Une toiture entièrement végétale



En octobre, les toitures terrasses ont été végétalisées. Des billes d'argile, un géotextile, de la terre, puis des plaques végétalisées ont été

déposés sur la surface étanche du toit. Le bassin d'infiltration des eaux de pluie a été recouvert d'un enrobé, constituant le parking réservé aux utilisateurs (dont une place PMR). Octobre fut également consacré à la préparation du parvis de l'entrée principale. L'occasion de réaliser une allée menant au parvis, et d'une place de stationnement PMR allée de la Bouvêche. Prochaines étapes (entre autres) : le dallage du parvis, la pose des garde-corps de la mezzanine et de l'escalier, la poursuite des réseaux sanitaires et électriques, des isolations et doublages et l'installation de l'éclairage extérieur. Les travaux doivent se terminer en fin d'année.

vite dit bien dit

Chemin du Bois des Rames : création d'un nouveau réseau d'eau potable

Travaux du 26 octobre au 15 décembre

La Lyonnaise des Eaux installe un nouveau réseau d'eau potable dans la partie haute du Chemin du Bois des Rames. Le Chemin est en partie (entre les n°36 et 44) fermé à la circulation et au stationnement du 26 octobre au 15 décembre. La rue reste accessible aux piétons.

Programme de rénovation de l'avenue des Hirondelles

Conformément à la programmation pluriannuelle annoncée, après une phase 1 réalisée en 2014, la phase 2 de la réfection de l'avenue des hirondelles a été lancée fin septembre. Le réseau d'assainissement, en très mauvais état, a été remis en état dans la partie entre les rues de l'Epargne et Pierrots (coût : 85 000 €). Les travaux de voirie à suivre sont temporairement suspendus, dans l'attente d'études d'optimisation des coûts et d'un point avec les riverains concernés.

Place au Guichet

Les plantations sont en cours, et des pavés en résine ont été posés afin de mieux délimiter la zone de rencontre des piétons, automobilistes et cyclistes.

DU CHAUD DANS LE FROID

ON SE CROIRAIT PRESQUE DANS LE NORD.

Bassin 50 m. extérieur éco-chauffé.

Only by ©Orsay

LE STADE NAUTIQUE PASSE EN HORAIRES D'HIVER.
TARIFS - ABONNEMENTS & ACTUS SUR www.mairie-orsay.fr/stade-nautique

